

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 65 (1968)
Heft: 11

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour novembre 1968

L'amélioration tant désirée des conditions atmosphériques ne s'est guère manifestée. Tant bien que mal, les travaux de mise en hivernage ont pu s'effectuer, avec un retard d'une bonne quinzaine.

Malgré l'effort fourni et la reprise plutôt médiocre de la ponte en septembre, les colonies sont restées en général populeuses à ce jour, et il semble à priori que l'hivernage se fera en bonnes conditions. Que l'on ne s'y trompe pas, cependant : les populations, composées en majorité de vieilles abeilles sont appelées à s'affaiblir rapidement et il faudra s'attendre à un certain déchet au printemps. D'autre part, les mauvaises conditions atmosphériques de l'été ont plus ou moins compromis une fécondation correcte des nombreuses jeunes reines issues de l'essaimage intensif ou de l'élevage artificiel. Certaines de ces reines risquent de disparaître ou tout au moins de se révéler incapables de développer leur ruche pour la saison prochaine. C'est là le côté négatif de cette campagne 1968, si bénéfique par ailleurs.

Autant de raisons pour veiller à ce que vos colonies puissent hiverner dans les meilleures conditions possibles. Avez-vous consolidé bases et traverses, évité que certaines ruches mal calées soient branlantes au moindre vent, toutes vos colonies sont-elles penchées vers l'avant, trous de vol largement ouverts en longueur, soigneusement abaissés en hauteur ?

Si, pour quelque raison, vous avez des ruches à déplacer à courte distance (donc à l'intérieur même du rucher), c'est le bon moment pour le faire, à condition d'être prudent et de ne pas déranger le groupe déjà serré des abeilles. Relire à ce propos ce que nous disions l'an passé.

Tous travaux ou aménagements étant terminés, ce sont désormais le silence et le repos qui doivent régner au rucher. Il faudra continuer à exercer une certaine surveillance et y revenir régulièrement, mais s'abstenir des visites par température trop basse (en dessous de 0 degré). Lorsque le sol est fortement gelé, l'ébranlement causé par la marche se communique au groupe qui entre en bruissement. C'est là d'ailleurs l'explication du mythe du chant des abeilles durant la nuit de Noël.

Il est plutôt rare en nos régions que les ruches soient encom-

brées par la neige en novembre. Si c'était le cas, dégagez avec les précautions d'usage et surtout par temps favorable.

Il peut malheureusement arriver, au cours de la mauvaise saison, d'avoir à déplorer des dégâts ou déprédations. Si les forces naturelles en sont la cause, tempête, chute d'arbres, etc., ce sont en général les assurances incendie et dommages qui en assument la responsabilité.

S'il s'agit d'un vol ou s'il est prouvé qu'une main malveillante est intervenue, l'affaire sera du domaine de l'assurance de la SAR. Dans chaque cas, la première chose à faire est de faire constater les dégâts par une instance officielle, gendarmerie, inspecteur des ruchers, les deux de préférence. Avertir immédiatement le membre du comité central préposé aux assurances qui fera toutes démarches nécessaires.

A propos d'assurance, n'oubliez pas, le moment venu, de payer la modeste surprime correspondant au nombre de vos colonies.

Voici le moment venu, pour ceux qui aiment bricoler et disposent d'un local et d'un petit outillage ad hoc, de commencer à préparer ce qu'il leur faudra pour la saison prochaine, ruches, cadres, petit matériel. Bien sûr, il ne faut pas croire que ce que l'on prépare soi-même ne coûte rien, bien au contraire. Mais il y a le plaisir et pour finir une satisfaction bien naturelle. Permettez à un ancien fabricant de vous donner quelques conseils :

Prenez tout d'abord du bois de première qualité, bien sec, de montagne si possible. Evitez le bois de plaine, ayant crû rapidement : après deux ou trois ans, vos cadres toucheront le fond de la ruche. Il est très important de respecter les dimensions officielles, pour la facilité de vos opérations au rucher par la suite. Rien n'est plus désagréable par exemple que d'avoir des rayons impossibles à sortir, parce que l'espace les séparant de la paroi est soit trop restreint soit trop considérable, et les abeilles ayant soit propolisé, soit bâti, dans les deux cas ayant solidement soudé le cadre à la ruche. On y récolte piqures supplémentaires, bris de matériel, reines tuées, etc.

Ménager également un jeu suffisant pour l'emboîtement des hausses et des toits (de 3 à 4 mm). Les planches de vol, si elles sont mobiles, devront pouvoir être retirées facilement. Ne pas oublier que l'humidité provoque un gonflement du bois. En tenir compte. Evitez enfin de vous lancer trop rapidement dans des nouveautés qui n'ont pas encore fait leurs preuves.

Pour ceux qui doivent tout acheter, commandez assez tôt tout ce dont vous pensez avoir besoin pour la saison prochaine et plutôt davantage que moins. Ce n'est pas au moment où l'on n'a plus de place et qu'un bel essaim attend, suspendu à l'arbre, que l'on prenne soin de lui qu'il faut commander une ruche par téléphone.

La plupart d'entre vous achètent des cadres non montés qu'ils clouent eux-mêmes à leurs moments perdus. Vous pouvez commencer ce travail en novembre déjà. La seule chose à ne pas faire à l'avance est de tendre les fils qui peuvent par contre être déjà passés.

N'oubliez pas d'envoyer votre cire au fabricant de feuilles gaufrées en mentionnant votre système.

Si vous n'avez pas encore lavé vos cuves, extracteur, bidons vides, mieux vaut attendre au printemps par un beau jour de soleil. Le miel empêche la rouille tandis qu'un lavage hors de saison, suivi d'un séchage insuffisant, serait désastreux.

Les soirées s'allongeant, vous pourrez les occuper utilement, délaissant quelque peu radio et télé, pour vous instruire au moyen des nombreux ouvrages apicoles mis gratuitement à votre disposition par la bibliothèque de la SAR.

Nous nous sommes allongé plus que nous le pensions. Ce sera tout pour ce mois. Nous traiterons encore d'autres sujets intéressants en décembre prochain.

A tous santé et bon courage pour affronter les mois qui viennent.

Marchissy, le 11 octobre 1968.

Ed. Bassin.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

LE MIEL ACCÉLÈRE LA COMBUSTION DE L'ALCOOL DANS L'ORGANISME

L'alcool que nous consommons est transformé dans l'organisme en eau et en gaz carbonique. Son élimination est très lente, on compte 100 à 200 mg par kilo de poids corporel et par heure, taux qui est constant, quelle que soit la quantité absorbée.

On a cherché, depuis fort longtemps, probablement depuis que l'homme use de boissons alcooliques, à accélérer cette élimination. Les remèdes de bonne femme proposés sont nombreux (café, infusions diverses, ammoniacque, aspirine, etc.), mais aucun de ces « dégrisants » n'est efficace. On a donc cherché mieux.

Le Dr Gaston Pawan, de la Medical School de Londres, s'est penché sur ce problème. Il affirme avoir obtenu de bons résultats en utilisant le fructose, sucre qui abonde dans les fruits et plus particulièrement dans le miel. Sous l'effet de ce sucre, l'élimination serait accélérée de 25 à 30 %. Il est probable, affirme ce